

Se renseigner sur le chantier :
deviationbelleville@rhone.fr

Route Départementale N°109

Déviation Sud-Est
COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

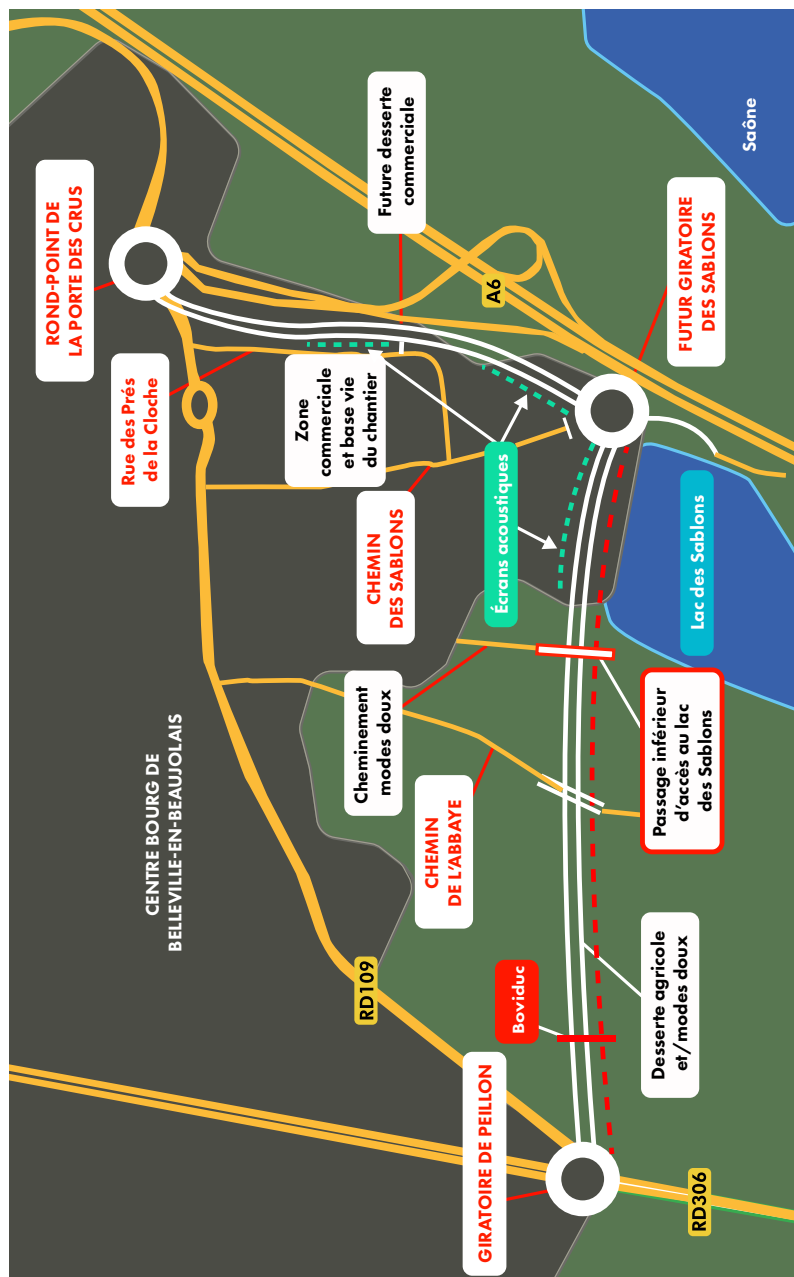
   www.rhone.fr

Hôtel du Département 29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

0 800 869 869 Service & appel
gratuits

www.rhone.fr/contact

PLAN GÉNÉRAL DE LA DÉVIATION



Tous les accès riverains et aux entreprises sont maintenus.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX LE 6 NOVEMBRE 2023

Suite aux travaux préparatoires qui ont débuté sur la zone de chantier, les premiers travaux de la future déviation de Belleville-en-Beaujolais débuteront le **6 novembre 2023**.

2 phases distinctes :

- **18 mois** de terrassements, amélioration des sols, ouvrages d'art, pose d'écrans acoustiques et assainissement ;
- **5 mois** de mise en place de la chaussée et des équipements de la route.

Initié par le Département du Rhône, ce nouvel axe

routier devra désengorger le trafic de la RD109, en reliant la sortie de l'autoroute A6 au rond-point de la RD306, en provenance de Saint-Georges-de-Reneins. La future voirie, d'une longueur de 2,1 km va permettre de :

- Créer un contournement,
- Sécuriser les accès des établissements scolaires de l'actuelle RD109 (avenue de Verdun),
- Faciliter la desserte de la ZAC Lybertec.

MESURES ENVIRONNEMENTALES POUR LA FAUNE ET LA FLORE

- Un écologue est missionné pendant toute la durée du chantier pour effectuer des mesures de suivi et une évaluation des mesures
- L'installation de clôtures anti-amphibiens
- La sanctuarisation de plus de 10 Ha de zones agricoles avec une pratique de fauches tardives pour la nidification du Tarier des prés
- La sanctuarisation d'un espace boisé de plus d'1 Ha
- La création d'une zone sableuse favorable au guêpier d'Europe au nord-ouest du lac des Sablons
- La plantation de 1 150 ml de haies
- la création de zones d'habitat et de vie pour la faune (reptiles, hérissons, amphibiens avec la création de deux mares,...) et pour la nidification du guêpier d'Europe.

Durée des travaux :
2 ans (durée prévisionnelle)

Coût des travaux :
13,3 M€ TTC

Entreprises :
Groupement GUINTOLI,
EHTP,
GUINTOLI Génie Civil,
GUINTOLI Fondations, AGILIS

Financement :
cofinancés par le Département du Rhône, la Commune de Belleville-en-Beaujolais (730.000 €) et la Communauté de Communes Saône Beaujolais (400.000 €).

L'accès au lac des Sablons est maintenu